



APIRG/13 - WP6

Appendice - F

**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
GROUPE REGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE
TREIZIEME REUNION (APIRG/13)
(Sal, Cape Vert, 25 - 29 juin 2001)**

MANDAT DE L'EQUIPE DE TRAVAIL SUR LES FACTEURS HUMAINS

- 1) Etablir des critères pour une capacité type de personnel dans un organe opérationnel ATC;
- 2) déterminer les heures de travail et les heures de repos;
- 3) déterminer l'environnement souhaité et les équipements requis pour un poste opérationnel ATC;
- 4) examiner toutes les questions liées à la formation, à la qualification à la compétence et à la délivrance des licences au personnel de contrôle de la circulation aérienne;
- 5) déterminer l'interface homme-machine.
